

G36926 / ELBORATION DU PLPDMA DE LA CA DU GARD RHODANIEN

Phase 2



**Réunion de restitution
phase 2. Journée de
concertation**

20 mai 2021

Participants	Entité	Mail	P	E	A
Laurent NADAL	CA Gard Rhodanien	maire@cavillargues.fr	x		
Michel COULLOMB	CA Gard Rhodanien	coullomb@msn.com	x		
Béatrice LOISON	CA Gard Rhodanien	beatrice.loison@venejan.fr	x		
Franck ALLAINE	Commune de St Nazaire	allaine.franck@orange.fr	x		
Daniel TRESOR	CA Gard Rhodanien	d.tresor-michel@gardrhodanien.fr	x		
Stéphane DUMESNIL	CA Gard Rhodanien	s.dumesnil@gardrhodanien.fr	x		
Karine FREU	Conseil Régional	karine.freu@laregion.fr	x		
Priscille JULIEN	Chambre de commerce et d'Industrie du Gard	p.julien@gard.cci.fr	x		
Laetitia Philippe	Agissons pour le climat - alternatives Citoyennes	agissonspourleclimat.gard@gmail.com	x		
Simon VIGNAT	Habitat du Gard	VIGNAT.Simon@hdg30.fr	x		
Noémie MOURIER	Lycée Einstein	Noemie.Mourier-Fernandez@ac-montpellier.fr	x		
Laurent GAUTHIER	Knet Partage	laurent@knetpartage.fr	x		
Aurélien FLEURY	Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard	aurelien.fleury@cma-gard.fr	x		
Jérôme TALON	CA Gard Rhodanien	j.talon@gardrhodanien.fr			x
Vincent ROUSSELOT	CA Gard Rhodanien	vincent.rousselet@orange.fr			x
Benoît TRICHOT	CA Gard Rhodanien	trichot@sfr.fr			x
Olivier JOUVE	CA Gard Rhodanien	o.jouve.mairie@gmail.com			x

Sébastien BAYART	CA Gard Rhodanien	bayart@codolet.fr			X
Elian PETITJEAN	CA Gard Rhodanien	elian.petitjean@orange.fr			X
Olivier ROBELET	CA Gard Rhodanien	robeleto@hotmail.fr			X
Alexandra GUEZ	Conseil Départemental	alexandra.guez@gard.fr			X
Lydia PICQ	Chambre d'agriculture du Gard	lydia.picq@gard.chambagri.fr			X
Laurine VINCENT	CRESS Occitanie	laurine.vincent@cressoccitanie.org			X
	UFC que choisir -Nîmes	contact@nimes.ufcquechoisir.fr		X	
Pauline SALTEL	Zéro waste Gard rhodanien	gardrhodanien@zerowasteFrance.org		X	
Vincent Champetier	GRISBI	vincentchampetier.grisbi@gmail.com		X	
Lucile CHEDORGE	Syndicat des côtes du Rhône	l.chedorge@syndicat-cotesdurhone.com		X	
Nathalie BORELLE	Collège Ventadour	nathalie.borelly@orange.fr		X	
Charlotte PARENT	ADEME	charlotte.parent@ademe.fr		X	
Olivier PERRIN	Elcimaï environnement	operrin@elcimaï.com	X		
Anna BACARDIT CARO	Elcimaï environnement	abacardit@elcimaï.com	X		
P= Présent ; E=Excusé ; A= Absent					

1/ Objet de la réunion

L'article R. 541-41-22 CE rend obligatoire la concertation avec les acteurs concernés par la prévention des DMA. La concertation doit prioritairement avoir lieu au sein de la CCES. Le cadre réglementaire laisse la liberté à la collectivité d'en déterminer les modalités.

L'objet de la réunion est d'identifier, via l'intelligence collective, des possibles actions à conduire dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) afin d'atteindre les objectifs de réduction de déchets qui ont été fixés pour le territoire.

La mobilisation des acteurs vise également à faire émerger des dynamiques locales existantes et à préparer des pistes de collaboration ou de partenariat possibles dans le cadre des actions concrètes à mettre en œuvre. Les propositions et suggestions des actions, des porteurs de projet et des partenaires devront être par la suite discutées et affinées avec la CAGR et les acteurs concernés.

La matinée a été organisée de la manière suivante :



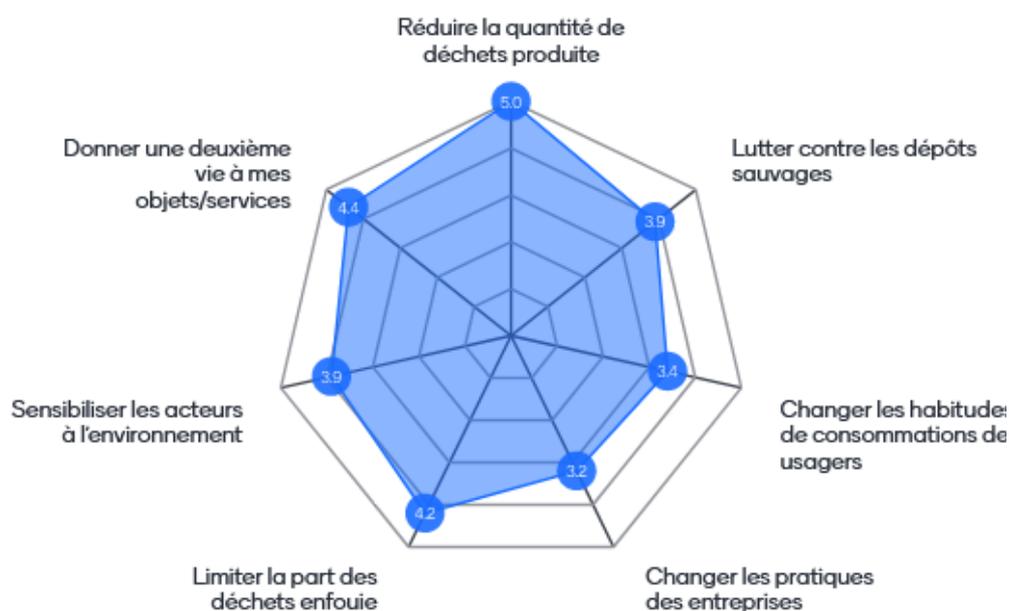
- Introduction et tour de table
- Rappel du cadre réglementaire et des chiffres clés de l'état des lieux
- Atelier collaboratif autour des 6 axes de travail
- Restitution et conclusion

2/ Bilan des échanges

2.1/ Introduction

Une première question a été posée aux participants avant le démarrage de la journée : « Quels sont les principaux objectifs de la prévention des déchets ? »

7 réponses étaient proposées aux participants, qui devaient les classer en fonction du niveau d'importance des objectifs de prévention. Le résultat a été le suivant (10 réponses sur 14 participants, hors animateurs Elcimai) :



Les principales réponses des participants ont priorisé les objectifs suivants :

1. Réduire la quantité des déchets produits et aux changements des pratiques.
2. Donner une deuxième vie aux objets
3. Limiter la part des déchets enfouis

2.2/ L'atelier collaboratif des actions autour des 6 axes de travail

L'objectif de cet atelier était d'obtenir une capitalisation des idées et un enrichissement au fur et à mesure des échanges.

Les 6 axes de travail proposés ont été fixés en fonction des thématiques prioritaires du PLPDMA à partir de l'analyse du diagnostic du territoire et des objectifs de réduction fixés. L'objectif est de focaliser le programme d'actions du PLPDMA sur les actions aux enjeux les plus forts. Les axes de travail proposés ont été les suivants :

Axes de travail

Axe n°1 : La réduction des déchets verts et biodéchets alimentaires

Axe n°2 : La lutte contre le gaspillage alimentaire

Axe n°3 : Promotion de la consommation responsable

Axe n°4 : L'exemplarité de l'EPCI et des communes membres

Axe n°5 : Allongement de la durée d'usage des objets et matériaux

Axe n° 6 : Réduire les déchets des entreprises et du BTP

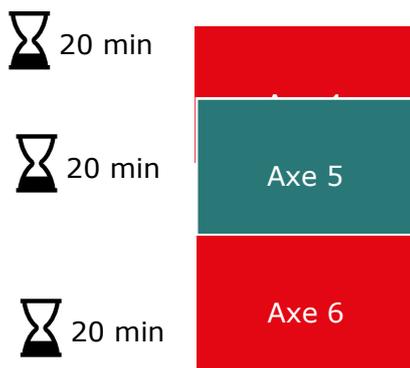
L'atelier s'est déroulé autour d'un temps d'échange de 20 min pour traiter chaque axe thématique avec les participants. Un cadrage de chaque axe a été présenté par Elcimaï afin de présenter les éléments de diagnostic et les thématiques de réflexion.

Pour chaque axe un tableau interactif partagé a été rempli par Elcimaï avec les propositions d'actions des participants (action / description / porteur / partenaires).

A la fin des échanges des 3 premiers axes un vote pour la priorisation des actions proposées a été réalisé.



Priorisation des axes 1 à 3



Priorisation des axes 4 à 6

2.3/ La restitution de chaque axe

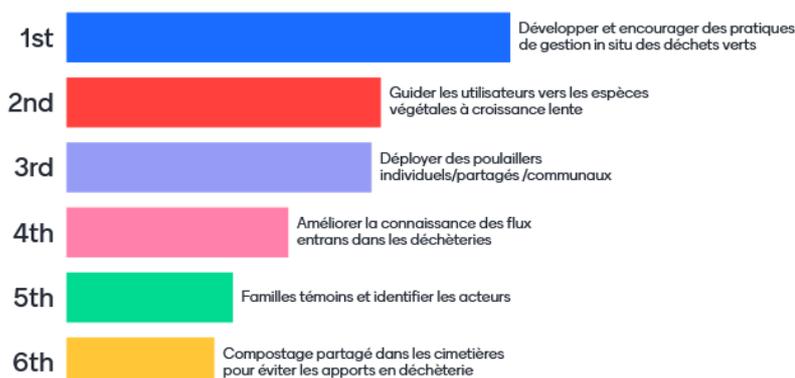
2.3.1/ Axe 1 : Eviter la production des déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets.

Les actions proposées par les acteurs pour le 1^{er} axe ont été les suivantes :

Actions	Description	Porteur	Partenaires
Développer et encourager les pratiques de gestion in situ des déchets verts (broyage, paillage...)	Mise à disposition des moyens d'aides au broyage et aux bonnes pratiques de gestion in situ de ces déchets verts	CAGR	Communes - CCI - CMA
	Broyage collectif porté par la CAGR au sein des communes	CAGR	Communes
	Mise en place des aides pour les professionnels pour s'équiper de composteurs (via des financements ADEME, exemple de l'outil Tremplin 2021)	CAGR	Communes
Améliorer la connaissance des flux entrants dans les déchèteries	Optimiser les contrôles d'accès des entrées en déchèterie	CAGR	Communes
Guider les utilisateurs vers les espèces végétale à croissance lente, gazon rustique, arbre d'ornement...	Accompagnement et sensibilisation des entreprises	Chambres consulaires (à préciser)	CAGR - CCI - CMA
Compostage partagé dans les cimetières pour éviter les apports en déchetterie	Déployer des composteurs partagés dans les cimetières	CAGR	Communes
Familles témoins Identifier des acteurs référents (citoyens, ...)	Suivre des familles témoins dans des pratiques zéro déchets via un lombricomposteur, un composteur ou un poulailler A noter que l'agglomération relancera le réseau des compostophiles avec la préférence des référents sur les communes	Association AC2GR - Zéro déchets (dans les limites des moyens de l'association et avec un appui de la CA indispensable)	CAGR

Déployer des poulaillers individuels/partagés/communaux/écoles	Faire un appel aux volontaires, des particuliers, associations ou services techniques communaux	Communes	CAGR
--	---	----------	------

Les acteurs ont priorisé les actions proposées de la manière suivante (sur la base de 9 votes) :



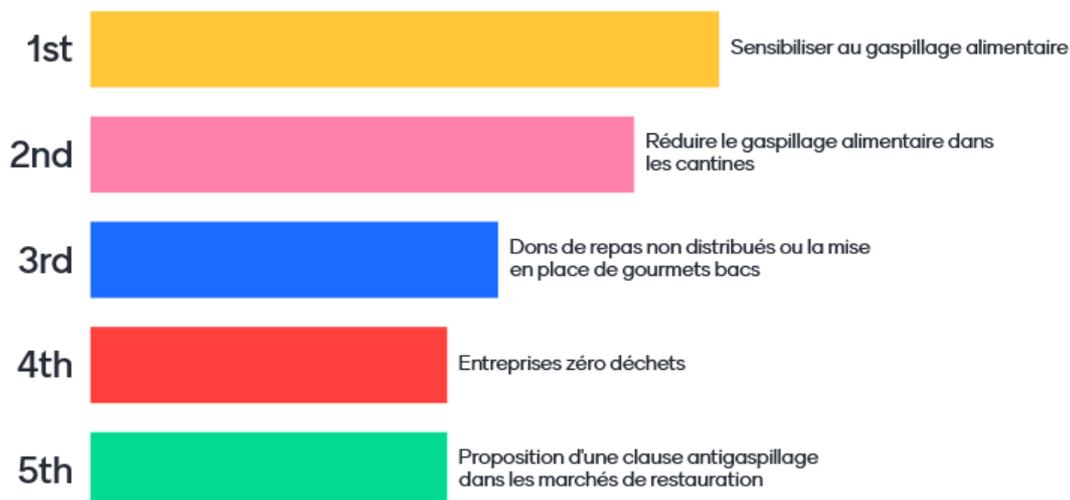
2.3.2/ Axe 2 : La lutte contre le gaspillage alimentaire

Les actions proposées par les acteurs pour le 2nd axe ont été les suivantes :

Actions	Description	Porteur	Partenaires
Dons de repas non distribués ou mise en place de gourmets bags	Accompagner des projets visant aux dons de repas non distribués ou à la mise en place de « gourmets bags »	Associations	Communes - CAGR
	Amener la réflexion plus loin avec le développement de la consigne - Exemple du pack Zéro emballages proposé par la Région	KnetPartage	Région - CAGR
	Mettre en relation les surplus de la restauration collective non utilisés ou des restaurants avec des associations qui connaissent des familles qui sont dans le besoin	Associations	Communes - CAGR
Réduire le gaspillage alimentaire dans les cantines	Améliorer la qualité des repas, et réduire les grammage (indicatifs) des assiettes (notions d'assiettes petites faims et grandes faims) Sensibilisation aux goûts (ateliers de sensibilisation)	Communes	CGAR
Entreprises zéro déchets	Accompagnement d'entreprises via 3 actions choisies parmi 14 actions pour obtenir un label	CMA	CGAR
Sensibiliser au gaspillage alimentaire	Sensibiliser au gaspillage alimentaire (légumes et fruits abimés, invendus...)	Associations	Communes - CAGR

Proposition d'une clause antigaspi dans les marchés de restauration	Introduire des clauses de réduction du gaspillage dans les marchés publics de restauration scolaire	Communes, Départements, Régions	CAGR
---	---	---------------------------------	------

Les acteurs ont priorisé les actions proposées de la manière suivante (sur la base de 9 votes) :

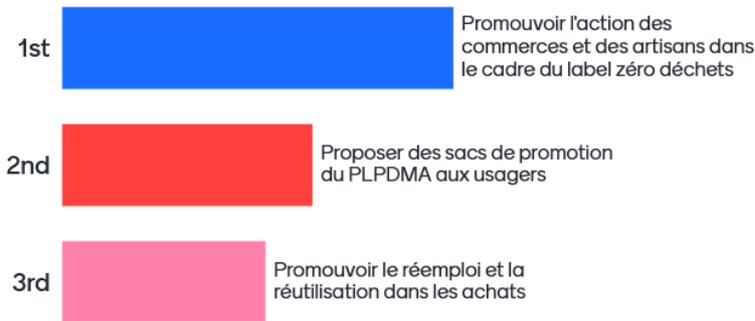


2.3.3/ Axe 3 : Promotion de la consommation responsable

Les actions proposées par les acteurs pour le 3^{ème} axe ont été les suivantes :

Actions	Description	Porteur	Partenaires
Promotion de l'action des commerces et des artisans dans le cadre du label zéro déchets	Promouvoir l'action des commerces permettant d'acheter sans déchets et/ou en limitant les déchets Faciliter l'émergence d'un réseau de commerces engagés dans une démarche éco-responsable. Promouvoir les achats en vrac et informer les consommateurs de cette possibilité	Associations	CMA – Région-CAGR
Promouvoir le réemploi et la réutilisation dans les achats, sensibiliser sur les choix d'achats auprès des entreprises, des services achats publics, des usagers	Promouvoir les gestes éco-responsables : apporter une sensibilisation et des conseils de bonnes pratiques aux habitants pour faciliter les choix d'achat (produits durables, non jetables... et souvent moins chers) et lutter contre le gaspillage alimentaire.	Associations	Chambres consulaires, CAGR, Communes
	Proposer un guide des bonnes pratiques de consommation responsable dont le critère de réparation et le réseau des répar'acteur	CAGR	Associations, Chambres consulaires
Proposer des sacs de promotion des actions du PLPDMA aux usagers	Réaliser et distribuer des sacs en tissus réutilisés pour promouvoir les différentes actions du PLPDMA	Associations (Teelgo par exemple sur des tissus colorés)	CAGR

Les acteurs ont priorisé les actions proposées de la manière suivante (sur la base de 9 votes) :

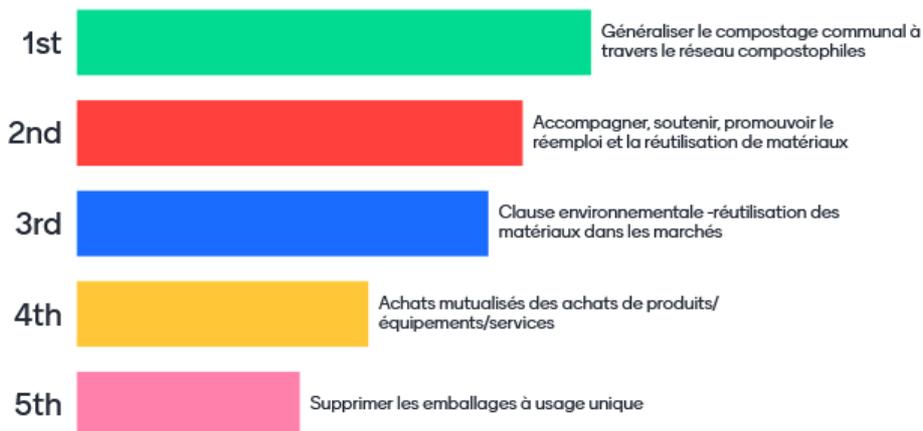


2.3.4/ Axe 4 : L'exemplarité de l'EPCI et des communes membres

Les actions proposées par les acteurs pour le 4^{ème} axe ont été les suivantes :

Actions	Description	Porteur	Partenaires
Clause de réutilisation de matériaux dans les marchés de travaux publics	Clause de réutilisation de matériaux issus des déchèteries	CAGR	Communes
	Inciter à la mise en place de chantiers propres pour tous les travaux réalisés par l'EPCI	CAGR	Communes
Supprimer les emballages à usage unique	Développer et promouvoir les gobelets réutilisables/ ou la vaisselle (lors de location de salle des fêtes en partenariat avec les communes)	CAGR, Communes	Associations
Accompagner, soutenir, promouvoir le réemploi et la réutilisation de matériaux	Via des plateformes de matériauthèque	CAGR, Communes	Région (Appels à projet Ademe/région)
	Développer la communication et les outils pour les éco-événements (EcoCup, kit de communication...) Intégrer des clauses dans les marchés publics (réemploi, achats durables, économie de la fonctionnalité...)	CAGR, Communes	Associations
Achats mutualiser des achats de produits / équipements	Effectuer des achats groupés entre services publics	CAGR, Communes	Chambres consulaires pour sensibiliser les entreprises qui répondent aux marchés
Chaque commune membre doit avoir au moins un composteur partagé pour ses propres déchets verts	Relancer le réseau des compostophiles	CAGR, Communes	Associations

Les acteurs ont priorisé les actions proposées de la manière suivante (sur la base de 8 votes) :

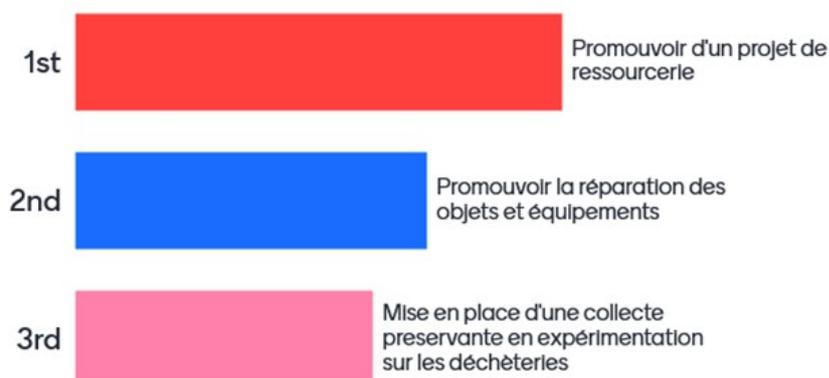


2.3.5/ Axe 5 : Allongement de la durée d'usage des objets et matériaux

Les actions proposées par les acteurs pour le 5^{ème} axe ont été les suivantes :

Actions	Description	Porteur	Partenaires
Promouvoir le don, le réemploi, la réparation et la réutilisation	Promouvoir les artisans de la réparation, déjà 1200 artisans labellisés Répar'acteurs http://www.reparacteurs-occitanie.fr/fr/	CMA	CAGR
	Promouvoir la réparation : - favoriser le réemploi et la réutilisation des objets - soutenir le réemploi et la réutilisation des matériaux, créer une matériauthèque et une recyclerie	CAGR	Associations
Mise en place d'une collecte préservante en expérimentation sur les déchèteries	Afin de favoriser la réparation et la réutilisation	CAGR	Associations
Promouvoir d'un projet de ressourcerie	Soutenir un projet de ressourcerie sur le territoire	CAGR	Associations

Les acteurs ont priorisé les actions proposées de la manière suivante (sur la base de 8 votes) :



2.3.6/ Axe 6 : Réduire les déchets des entreprises et du BTP

Les actions proposées par les acteurs pour le 6^{ème} axe ont été les suivantes :

Actions	Description	Porteur	Partenaires
Sensibiliser les entreprises	Mobilisation des professionnels afin de sensibiliser les entreprises sur les déchets sont collectés par le service public, l'intérêt écologique et économique de mettre en place des actions pour réduire leurs déchets	Chambres consulaires	CAGR Associations d'entreprises
	Mobilisation des entreprises en tant que relais auprès du public. Mener des partenariats avec des grandes entreprises pour sensibiliser leurs employés et leurs clients sur les éco-gestes, relatifs aux déchets.	Chambres consulaires	CAGR Associations d'entreprises
Entreprises témoins des bonnes pratiques en matière de prévention des déchets	Réfléchir sur la mise en place d'Opération « entreprises témoins » Renforcer la mobilisation des entreprises vis-à-vis de leur principale production de déchets	Chambres consulaires	CAGR Associations d'entreprises
Redynamiser les démarches EIT du territoire	En lien avec la même action du PCAET	CAGR	Associations d'entreprises

Les acteurs ont priorisé les actions proposées de la manière suivante (sur la base de 8 votes) :



2.4/ Etapes suivantes

Le travail de concertation sera discuté et validé avec le service de la prévention et la direction de la CA du Gard Rhodanien afin de juger la pertinence et de la faisabilité de chacune des actions prioritaires, compte tenu des compétences de la collectivité et de son pouvoir d'action.